

A Carcassonne, l'inéluctable progression de la pauvreté

La crise a encore aggravé les difficultés économiques de la ville du Sud. Jeunes, retraités, actifs : plus personne n'est épargné

Reportage

Carcassonne
envoyé spécial

C'est une foule hétéroclite de SDF au long cours, de punks en vadrouille et de personnes désocialisées en attente de logement. Situé dans une petite rue excentrée, l'accueil de jour des Restos du cœur de Carcassonne grouille de visiteurs ce midi-là, comme tous les jours. Que l'endroit ne se remplisse pas depuis son ouverture, fin novembre, n'est pas une surprise. Ce qui l'est plus, c'est la présence, dans ce local théoriquement réservé aux sans-abri (et à qui est offert un repas chaud), de « plus en plus de personnes vivant en appartement », explique-t-on. Aînée Anne, 56 ans, une ancienne archéologue touchant le RSA, mais ne vivant qu'avec 150 euros une fois ses factures payées : « Quand ça devient dur, je viens ici », confie-t-elle, au milieu d'habitues dont elle s'est fait des amis.

Le lieu est emblématique de la pauvreté à Carcassonne, ville moyenne (50 000 habitants) dont nul ne soupçonnerait qu'elle soit si bien placée sur la carte de France de la paupérisation. Les élus n'en avaient guère plus conscience avant que Maryline Martinez, première adjointe au maire, ne lance

« Nous sommes dans un milieu mi-urbain, mi-rural où les solidarités familiales font que les choses se voient moins »

Maryline Martinez
adjointe au maire

une enquête il y a un an. Censée établir un « diagnostic santé » de la population, l'étude a fait apparaître des taux de chômage (20,4%), de pauvreté (19,9%) et de bénéficiaires du RSA (11,3%) nettement supérieurs à la moyenne. La municipalité (PS) a du coup décidé de découpler, ou presque, les subventions qu'elle accorde aux cinq principales associations caritatives. Jusque-là comprises entre 1 000 et 2 000 euros, elles s'élèveront, en 2013, entre 10 000 et 14 000 euros. « Il y a urgence. Il faut cautériser », justifie M^{me} Martinez. La découverte de cette détresse nous a surpris. Nous sommes dans un milieu mi-urbain mi-rural où les solidarités familiales font que les choses se voient moins.

Située entre deux agglomérations à l'essor galopant (Toulouse et Montpellier), Carcassonne paie le prix d'un développement économique ralenti notamment par l'absence de grandes entreprises. La population s'est appauvrie lentement au fil des décennies. Aux chômeurs longue durée et aux petits retraités se sont ajoutées des familles monoparentales, des routards attirés par le soleil, des demandeurs d'asile issus des pays de l'Est et, depuis peu, des Espagnols d'ori-

gine maghrébine fuyant la crise. Loin des remparts illuminés de sa célèbre cité, Carcassonne compte deux zones urbaines sensibles, cinq quartiers en contrat urbain de cohésion sociale et un lot de squats et d'habitat insalubre.

A entendre les associations, la « situation » se serait accentuée à la rentrée. Les Restos du cœur s'attendent à accueillir entre « 10% et 30% » de public supplémentaire cet hiver. Au Secours populaire, c'est une chute importante du « reste à vivre » (une fois que le loyer et le coût de l'énergie ont été retirés des revenus) qui est observée : « Nous inscrivons des personnes à qui il ne reste que 3 euros par jour pour manger, voire zéro euro parfois », indique-t-on. Chez Emmaüs, les effectifs se garnissent « de gens qui travaillent, mais n'arrivent pas à joindre les deux bouts ».

Visible depuis deux ans, un indicateur en dit long : les associations sont persuadées de l'existence d'un « marché parallèle » de produits alimentaires distribués par leurs soins. Peu friands des marchandises de base de l'Union européenne (huile, sucre, farine, surgelés...), les bénéficiaires les troqueraient entre eux, quand certains ne les vendent pas lors de vide-greniers.

Conformément aux statistiques nationales, les jeunes en difficulté sont aussi plus nombreux. Et... de plus en plus jeunes. A la mission locale, les mineurs représentent 23% des 4 000 inscrits, contre à peine 10% il y a huit ans. Les trois quarts des jeunes fréquentant l'établissement vivent chez leurs parents et seule une minorité a le permis. Une forme de repli sur soi semble s'être propagée, selon un sondage maison indiquant que 95% ne sont pas prêts à quitter la ville pour trouver du travail.

« Tout dépend de quel travail il s'agit », nuance James Castellán, 21 ans, titulaire d'un BEP système électronique numériques. « Si l'on me propose un CDI à Paris, j'y vais en courant. Mais pour un CDD, je risque d'y laisser mon salaire. Même un apprentissage est devenu impossible à trouver. Plus aucun patron ne veut vous prendre si vous avez dépassé 20 ans, car vous coûtez plus cher que quelqu'un de 16 ans. » James habite chez sa mère, bénéficiaire du RSA, et vivote avec les quelques dizaines d'euros que lui attribue la mission locale.

A l'autre extrémité de la pyramide des âges, le constat n'est pas plus réjouissant. Si les retraités pauvres ont toujours eu du mal à braver ce sentiment de « dignité bafouée » que provoque l'octroi d'une aide alimentaire, certains n'hésitent plus à franchir le pas des associations. « Notamment des personnes de plus de 80 ans qu'on ne voyait jamais avant », remarque-t-on au Secours populaire. A se demander si les collectivités arrivent encore à faire face, se demande Jean-Marie Jordy, le président de l'antenne des Petits Frères des pauvres : « On a l'impression que les services sociaux se tournent de plus en plus vers nous. La vocation de notre associa-



James Castellán, 21 ans, titulaire d'un BEP système électronique numériques, habite chez sa mère, bénéficiaire du RSA.



Cindy, 18 ans, vient de perdre son emploi de caissière.

tion est pourtant de visiter et d'écouter des personnes âgées isolées, pas de faire du social. Nous sommes du coup obligés d'en faire, en payant ponctuellement des factures d'eau et d'électricité.»

La situation s'est vraiment compliquée pour les sans-abri et les plus vulnérables. Sortir de la galère est devenu « encore » plus difficile. Dès qu'un lit se libère dans un foyer, il est attribué dans les jours qui suivent, « alors qu'on avait régulièrement des places vacantes jusque-là », souligne Bernard Botet, le directeur d'Aude Urgence Accueil,

l'association ayant la gestion du 115 et faisant office de Centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Mais squats et trottoirs ne désertent pas non plus. On y voit échouer de nouveaux profils, en particulier des jeunes femmes et des familles. Un chiffre de l'enquête-santé réalisée par la municipalité a stupéfait les élus : en 2012, neuf enfants sont nés de couples vivant dans la rue à Carcassonne. ■

FRÉDÉRIC POTET

Sur Lemonde.fr
www.crise.blog.lemonde.fr

Etre pauvre, une réalité difficile à mesurer

LE CHIFFRE en dit long sur le moral des Français mais aussi sur la difficulté à définir la pauvreté. Selon un sondage de l'Institut CSA, publié le 6 décembre par *Les Echos*, près d'un Français sur deux (48%) se considère comme pauvre ou sur le point de le devenir. D'après les statistiques, ils ne le sont pourtant pas.

En France, le seuil de pauvreté monétaire est fixé à 60% du revenu médian de la population. En 2010, 8,6 millions de personnes (14,1% de la population, contre 13,5% en 2009) vivaient en dessous de ce seuil (964 euros mensuels pour une personne seule). La moitié d'entre elles disposaient de moins de 781 euros par mois.

Pour Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, cet indicateur pose problème. « On incorpore dans la pauvreté des situations sociales très diversifiées, qui vont de l'extrême dénuement aux milieux sociaux très modestes. Or, à force d'élargir le concept de pauvreté, celui-ci change de sens. Par ailleurs, comment peut-on justifier que le montant du revenu de solidarité active [RSA] soit quasiment deux fois inférieur à ce seuil de pauvreté? »

A côté de cette approche fondée uniquement sur des critères monétaires, une autre mesure, la « pauvreté en condition de vie », est apparue au milieu des années 1990. Un ménage est considéré comme démuné s'il subit au moins huit privations sur une liste de vingt-sept (fréquents retards de

paiement, difficultés de logement, restrictions alimentaires...). En 2010, 13,4% de la population serait dans ce cas, un chiffre assez proche de celui obtenu par le seuil de pauvreté monétaire.

Pourtant, il ne s'agit pas obligatoirement des mêmes « pauvres ». On y trouve des ménages qui disposent d'un revenu supérieur au seuil de pauvreté monétaire, mais dont le budget est grevé par des remboursements d'emprunts, des découverts bancaires... Ces deux dimensions de la pauvreté ne se recouvrent qu'en partie.

Selon l'Insee, 20% de la population a connu en 2008 l'une ou l'autre, et 5% les cumulaient. Pour coller au plus près de la réalité, certains défendent l'idée d'un calcul fondé sur « le reste à vivre », c'est-à-dire les revenus disponibles une fois déduit le paiement des charges contraintes (loyer, eau, gaz, électricité...). Depuis cinquante ans, leur poids dans les budgets a doublé, et il est d'autant plus fort que les ressources des ménages sont faibles.

Dans la même logique, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale travaille depuis deux ans sur des « revenus minima décents » par catégories de ménage. Elaboré sur la base de discussions entre experts et ménages représentatifs, ce nouvel indicateur, prévu pour fin 2013, devrait aussi permettre de juger de façon plus objective le niveau actuel des minima sociaux. ■

C. RO.

Le premier ministre pourrait annoncer une revalorisation du RSA

LE RENDEZ-VOUS est à haut risque pour l'image sociale du gouvernement. Bousculé sur le dossier Florange, Jean-Marc Ayrault est attendu de pied ferme à la Conférence nationale contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'ouvre pour deux jours, lundi 10 décembre, à Paris. Elle doit déboucher sur un plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, dont les grandes lignes devraient être annoncées par le premier ministre dans son discours de clôture, mardi 11 décembre.

Si, contrairement à Nicolas Sarkozy, qui n'avait pas pu tenir sa promesse de diminuer d'un tiers

Hollande ne s'est jamais aventuré sur un objectif chiffré, il n'en a pas moins mis la barre très haut. Depuis septembre, sept groupes de travail composés d'experts et de représentants d'associations ont travaillé sur tous les aspects de la pauvreté. « C'est la première fois que la question est abordée dans toutes ses dimensions et qu'autant de ministres, onze, sont impliqués », analyse Bruno Grouès, coordinateur du réseau Alerte qui regroupe 35 associations engagées auprès des démunés.

C'est peu dire que le monde associatif espère beaucoup. « Je ne dis pas que nous devons tout bouleverser, mais nous devons nourri-

avant nous », a déclaré le chef de l'Etat, vendredi 7 décembre, en visite dans un centre Emmaüs à Paris. Beaucoup de dispositifs existants devraient être étendus et améliorés. En matière d'emploi, le gouvernement pourrait aménager les contrats aidés existants, notamment les contrats uniques d'insertion qui s'adressent aux personnes éloignées de l'emploi, allocataires ou non de minima sociaux. Les jeunes seront aussi ciblés. Les conditions du revenu de solidarité active (RSA) jeunes pourraient être des-serrées, et le contrat d'insertion sociale (Civis) adapté aux jeunes les plus en difficulté. Autre priorité : l'accès aux soins. « Là encore

bre de mécanismes que nous connaissons bien : la couverture maladie universelle et la complémentaire santé », a affirmé M. Hollande. Ces deux dispositifs qui ne sont accessibles qu'à une partie des pauvres devraient être plus ouverts.

Ultimes arbitrages

En matière de logement, la pérennisation de 4 000 places d'hébergement et la création de 4 000 autres places en centre d'accueil est actée. Mais si les efforts s'arrêtent là, la déception risque d'être forte. Dans leur rapport préparatoire, Alain Régnier, délégué interministériel à l'hébergement

phe Robert, délégué général adjoint de la Fondation Abbé-Pierre, préconisait à côté de mesures à plus long terme la création de 10 000 places en logement ordinaire et de 10 000 places d'hébergement d'urgence, dont 5 000 réservées aux demandeurs d'asile.

« En novembre, le premier ministre avait annoncé la fin de la politique du thermomètre », réagit Florent Gueguen, directeur de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), qui regroupe plus de 800 structures. Jusqu'à 19 000 places sont ouvertes chaque hiver dans le cadre du plan hivernal, si on ne veut plus qu'il y ait de remise

pas suffisant », prévient le responsable associatif. D'autres mesures, beaucoup plus coûteuses, font encore l'objet d'ultimes arbitrages.

C'est le cas de la revalorisation du RSA. Indexé sur l'inflation il ne représente aujourd'hui que 43% du revenu minimum, alors que le RMI qui l'a précédé avait été initialement calé sur la moitié du smic. Le groupe de travail présidé par Bertrand Fragonard, président délégué au Haut Conseil de la famille, préconisait une majoration de 15% en cinq ans couplée à un changement d'indexation plus favorable. Le gouvernement pencherait plutôt pour une hausse de 10% étalée sur cinq ans. ■